

MISE EN PLACE D’UNE SOLUTION D’IMMERSION POUR SERVEURS

MAPA 25T18

CADRE DE RÉPONSE

OFFRE

Cadre de réponse de l’offre mentionnant les éléments utiles à l’appréciation de la valeur technique.

La remise par les soumissionnaires de la présente trame renseignée est obligatoire.

Une attention particulière doit être apportée aux renseignements inclus dans ce cadre de réponse qui sert de base pour le jugement des offres en fonction des critères pondérés.

Il est conseillé de répondre le plus clairement et synthétiquement possible et de joindre en annexe les documents complémentaires éventuels. Dans le cas d’un renvoi vers une annexe, la référence exacte et non équivoque du document fourni et le numéro de page doivent être mentionnés.

Sous réserve d’une éventuelle régularisation, toute offre qui ne respecte pas les exigences ci-dessus est déclarée irrégulière. Il est inutile de rajouter des éléments qui n’ont pas été demandés car ces derniers ne seront pas pris en compte.

Nom du soumissionnaire : [à compléter par le soumissionnaire]

1. **Valeur technique (60 points)**

# Les dispositions techniques mises en place (20 points)

Le soumissionnaire renseigne les éléments techniques et environnementaux de la solution proposée en termes d’implantation (y compris variante le cas échéant), de performances, de fiabilité, de sécurité et de durabilité.

Le matériel doit être décrit avec l’ensemble des fiches techniques, certifications et normes de validation constructeur.

[À compléter par le soumissionnaire]

# La méthodologie, les moyens et les méthodes mis en place pour l’exécution des travaux (20 points)

Le soumissionnaire renseigne la méthodologie appliquée pour la réalisation des travaux et le respect des objectifs, les moyens humains et techniques ainsi que les méthodes mis en place. Un calendrier doit également être renseigné

[À compléter par le soumissionnaire]

# La méthodologie, les moyens, les méthodes et le contenu précis des opérations de maintenance préventive et corrective (20 points)

[À compléter par le soumissionnaire]

Le soumissionnaire renseigne la méthodologie appliquée pour les opérations de maintenance, les moyens humains et techniques ainsi que les méthodes mis en place notamment pour le respect des délais d’intervention et les modalités de présence sur le territoire réunion

1. **Prix (40 points)**

# La décomposition du prix forfaitaire des travaux (fourniture et pose) (20 points)

[Le soumissionnaire renseigne le prix forfaitaire HT et TTC et le détail des éléments constitutifs de ce prix]

# La décomposition du prix forfaitaire des opérations de maintenance préventive et corrective (20 points)

[Le soumissionnaire renseigne le prix forfaitaire HT et TTC pour 5 ans, le prix annuel et le détail des éléments constitutifs de ce prix]